

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 09 avril 2018**

Objet : Subvention de fonctionnement 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente mars 2018, se réunit en session ordinaire, salle des trois lacs, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 23

Présents : 17 (dont 4 procurations) - 77 voix

Votants : 17 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP – procuration donnée à Mme Valérie Simonet) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – 1 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme Hélène Rome) 6 voix
Mr Thierry GAILLARD - (procuration donnée à Mr Jean-Marie BOST) – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Michel JAULIN – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymond) – 6 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Président Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente Département Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (et son suppléant)
Mr Mathieu HAZOUARD (et sa suppléante)
Mr Philippe NAUCHE (et son suppléant)
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Nady BOUALY (et son suppléant)

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Conseillère départementale Département Corrèze
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Agglo Grand Guéret

Le dispositif d'aide à l'installation de liaison haut-débit par satellite ou par wifi dans le cadre du SDAN pilote, mis en place en 2014, en référence à la délibération n°358 du 31 janvier 2014, sera clôturé en 2018. Seuls les dossiers qui ont reçu un accord en 2017 feront l'objet d'une subvention sur l'exercice 2018.

A noter que l'enveloppe initiale de 100 000 euros n'a été consommée qu'à hauteur de 49 246 € de 2014 à 2017. Les dossiers en attente de paiement sur ce dispositif représentent un coût total d'environ 1 400 € sur l'exercice 2018.

Ces aides peuvent être versées à des personnes de droit privé et des personnes de droit public.

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget à l'article 6574, en section de fonctionnement.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, décident à l'unanimité :

- **du versement, sur l'exercice 2018, d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de l'aide à l'installation de liaison haut débit par satellite ou par wifi, en référence à la délibération N°358 du 31 janvier 2014, et d'un montant maximum de 1 400 €,**
- **de donner pouvoir au Président pour établir la liste des bénéficiaires et signer tous les arrêtés nominatifs ainsi que les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2018

Application agréée E-legalite.com